



École secondaire Louis-Riel

5850, avenue de Carignan
Montréal (Québec) H1M 2V4
Tél.: 514 598-4134
Courriel : lri@csdm.qc.ca
louis-riel.cssdm.gouv.qc.ca

Procès-verbal
Séance du conseil d'établissement
14 novembre 2023 de 18 h 30 à 21 h
À la bibliothèque

Présences

Direction : Nadine Leduc, directrice

Enseignant(e)s : Marie-France De Montigny, Tahar Hanaya, Simon Laurent, Leïla Moknine, Mélanie Murphy, Mourida Zarraa

Parents : Marilaine Bolduc-Jacob, Isabelle Fumas, Sarah Jaaidi, Thuy Phuong La, Assia Meloua-Benzaba, Samir Nedjma, Nadia Outamant Jeniani, Hadj Zitouni,

Élève : Maëllie Maltais

Membre de la communauté : Marie-Ève Lapointe

Absences : Maéva Gascon (élève)

Invité(e)s : Thierry Giroux (directeur adjoint), Marie-Claude Ouellet (directrice adjointe des services éducatifs du CSSDM), Mouloud Ouadouri (substitut et membre de l'OPP), Yen-Phuong Ly (membre de l'OPP)

Membre du public : Étienne Bergeron (substitut)

1. Mot de bienvenue

18 h 35 : Marilaine Bolduc-Jacob souhaite la bienvenue à tous et toutes, et souligne la présence des nouveaux membres.

2. Ouverture de la réunion et vérification du quorum

Le double quorum est respecté. La séance est ouverte.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Deux modifications sont demandées :

Devancer le point 10.2 immédiatement après le point 5.

Ajouter en varia le point 13.1 : Pour une amélioration des conditions d'enseignement.

L'adoption de l'ordre du jour avec amendements est proposée par Assia Meloua-Benzaba et appuyée par Isabelle Fumas.

L'ordre du jour amendé est adopté à l'unanimité.

4. Lecture et adoption du procès-verbal du 3 octobre 2023

Trois modifications sont demandées :

18.1 : Avec tirage « de » prix et non « d'un » prix.

15.2 : Ajout du mot « par » et remplacer « sera » par « fera ».

3 : Ajout : Hadj Zitouni demande que deux points soient ajoutés en varia : « Une copie de toute plainte de parent d'élève à l'école Louis-Riel, écrite ou verbale, sera automatiquement acheminée au comité des parents » et « Mettre sur pied un sous-comité constitué d'au moins un parent membre et trois



substituts qui auront la tâche si nécessaire d'analyser, de rencontrer et d'accompagner les parents plaignants dans le processus de leurs plaintes, ce comité du CÉ pouvant formuler des recommandations à la direction de l'établissement ». L'ajout de ces points a été refusé.

L'adoption du procès-verbal du 3 octobre 2023 amendé est proposée par Nadia Outamant Jeniani et appuyée par Assia Meloua-Benzaba.

Le procès-verbal amendé est adopté à l'unanimité.

5. Intervention de la direction

Nadine Leduc informe le CÉ qu'elle quittera en demi-année sabbatique du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024. Elle sera de retour en poste le 1^{er} juillet 2024.

6. Suivi de la rencontre du 3 octobre 2023

6.1. Calendrier des séances du conseil d'établissement

Le calendrier des dates des séances 2023-2024 est présenté au conseil d'établissement. Une modification a été proposée par courriel et acceptée à l'unanimité par les personnes y ayant répondu : déplacement de la rencontre du 12 au 13 décembre.

En fonction des disponibilités de la personne qui assumera la direction de l'école par intérim du 1^{er} janvier au 30 juin 2024, la date du 20 février pourrait être déplacée afin d'éviter un conflit avec les séances du comité de parents.

L'adoption des dates des séances est proposée avec la modification par Sara Jaaidi et appuyée par Isabelle Fumas.

Le calendrier des séances amendé est adopté à l'unanimité.

6.2. Réponses PTRDI 2024-2027

Une copie des réponses transmises par le CÉ lors de la consultation du plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PTRDI) est présentée. La période de consultation sera prolongée jusqu'au 31 janvier 2024. La réponse du CSSDM demandée par le CÉ avant le 31 décembre 2023 risque donc d'être repoussée.

7. Période du public

Aucun membre du public ne manifeste son intention de prendre la parole.

8. Invité : OPP

Mouloud Ouadouri et Yen-Phuong Ly représentent l'organisme de participation des parents (OPP). Ils font un bilan de la dernière rencontre de l'OPP, expliquent son fonctionnement et présentent les faits saillants 2022-2023. Les rencontres de l'OPP auront en général lieu deux semaines après chaque séance du CÉ.



9. Mot de la présidente du CÉ

Les dates des séances du CÉ sont publiées sur Facebook.

Le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) sera présenté le 22 novembre prochain au conseil d'administration du CSSDM.

Ajout du point 13.1 : la présidente mentionne son apparence de conflit d'intérêt étant donné son emploi en lien avec ce point ajouté. Elle s'abstiendra donc d'intervenir et de voter lors de ce point.

9.1. Suivi de la formation obligatoire du ministère

La présidente doit rendre des comptes quant à cette formation. Certains parents membres et substituts n'ont pas confirmé avoir suivi la formation, ainsi que trois enseignants. La formation doit être suivie avant le 31 décembre. Tous les membres n'ayant pas confirmé l'avoir complétée sont invités à le faire avant le 1^{er} décembre et d'en informer la présidente pour les parents et la direction pour les membres du personnel.

9.2. Rapport annuel 2022-2023

Le rapport annuel du CÉ 2022-2023 déposé lors de la dernière rencontre devait être adopté.

L'adoption du rapport annuel est proposée par Assia Meloua-Benzaba et appuyée par Isabelle Fumas.

Le rapport annuel est adopté à l'unanimité.

10. Affaires éducatives

10.1. Calendrier consolidé des activités éducatives proposées

En raison de la grève, l'activité avec l'Orchestre symphonique de Montréal prévue le 22 novembre 2023 a été reportée au 15 décembre 2023.

L'approbation du calendrier amendé est proposée par Samir Nedjma et appuyée par Mélanie Murphy.

Le calendrier amendé est approuvé à l'unanimité.

10.2. Réponse des services éducatifs pour Aéro2 2^e cycle

Ce point est traité après le point 5.

Marie-Claude Ouellet, directrice adjointe des services éducatifs au CSSDM, présente la réponse que Benoit Thomas, directeur des services éducatifs, a transmis à la présidente du CÉ en réponse à l'avis envoyé par le CÉ en juin dernier.

Après la lecture de la réponse, une période de questions et de commentaires s'ensuit. Marie-Claude Ouellet y répond.



École secondaire Louis-Riel

5850, avenue de Carignan
Montréal (Québec) H1M 2V4
Tél.: 514 598-4134
Courriel : lriiel@csgdm.qc.ca
louis-riel.csgdm.gouv.qc.ca

La présidente informe les membres qu'une lettre en réponse à celle du CSSDM pourrait être composée à la séance du 13 décembre prochain. Afin de maximiser l'efficacité de la prochaine rencontre, elle demande aux membres d'acheminer leurs propositions à lriiel.ce@csgdm.qc.ca, et ce, avant le 5 décembre afin qu'elles puissent être partagées en amont à tous les membres.

10.3. Demande d'achat – cahier Globe 5^e secondaire

L'enseignant des cours monde contemporain/éducation financière pensant avoir la gratuité pour son matériel encore cette année a appris au début du mois d'octobre que l'offre de gratuité se terminait le 1^{er} octobre 2023. Afin de facturer le montant de 18,95\$ aux parents, la direction demande l'approbation du CÉ.

L'approbation de l'achat du cahier est proposée par Isabelle Fumas et appuyée par Assia Meloua-Benzaba.

L'achat du cahier est approuvé à l'unanimité.

11. Affaires administratives

11.1. Budget 2022-2023 – Dépôt surplus/déficit

La direction présente le résultat du budget 2022-2023. Le déficit de 8 000 \$ ayant été épongé par l'aide inter-école du CSSDM, l'école a donc présenté une année financière en équilibre, soit un solde à 0 \$ au 30 juin 2023. Le déficit a été causé principalement par des remplacements d'employés de soutien en congé de maladie.

Le budget 2023-2024 sera présenté lors de la rencontre du 13 décembre.

11.2. Frais de vie – Fond 9

La direction informe les membres que le CSSDM lui octroie un budget annuel de 2 096 \$ pour les frais de civilités (déjeuners, événements, retraites, maladies, etc.). Afin de bonifier ce montant, la direction demande au CÉ d'autoriser de faire des dépenses pour un maximum de 2 000 \$ en frais de civilités en puisant dans le fonds 9.

La résolution d'octroyer 2 000 \$ supplémentaires en frais de vie à partir du fonds 9 est proposée par Samir Nedjma et appuyée par Isabelle Fumas.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

11.3. Journées civiles

Chaque année, les élèves du conseil des élèves demandent des journées civiles. Après consultation auprès des enseignants et des autres membres du personnel, la direction accepte que les journées suivantes soient des journées civiles (sans uniforme).

31 octobre 2023 : Halloween

23 novembre 2023 : Guignolée (sera déplacée en raison de la grève)



École secondaire Louis-Riel

5850, avenue de Carignan
Montréal (Québec) H1M 2V4
Tél.: 514 598-4134
Courriel : lrirel@csgdm.qc.ca
louis-riel.cssdm.gouv.qc.ca

22 décembre 2023 : Noël Pyjama

14 février 2024 : Saint-Valentin

21 mai 2024 : À déterminer

Pour la guignolée, deux denrées seront exigées en échange de la journée sans uniforme. Les 22 décembre, 14 février et 21 mai, 2 \$ seront demandés aux élèves pour participer à la journée civile. Les 22 décembre et 14 février, les fonds serviront au financement des fleurs envoyées par les élèves à la Saint-Valentin. L'utilisation des fonds n'a pas encore été déterminée pour le 21 mai.

12. Tour de table

12.1. Élèves

Maëllie Maltais n'ayant pas le compte-rendu de la dernière rencontre, elle présentera les activités de Noël à la séance du 13 décembre.

12.2. Parents délégués au comité de parents

Assia Meloua-Benzaba fait un compte-rendu de la dernière rencontre du comité de parents. Elle aborde le processus de plaintes, présente le rapport annuel du comité de parents et fait état de la consultation au sujet des trajets.

12.3. Parents

En réponse à une question au sujet des normes et modalités d'évaluation, Nadine Leduc précise que la répartition des compétences sera communiquée aux parents prochainement.

Un parent demande la possibilité de revoir le code de vie 2024-2025 quant à l'autorisation d'aller aux toilettes en temps de classe.

12.4. Enseignants

Aucune intervention des enseignants.

12.5. Personnel professionnel et de soutien

Il n'y a pas de représentant au CÉ.

12.6. Communauté

Marie-Ève Lapointe, directrice de Projet Harmonie, prend la parole. Elle présente son organisme et ses objectifs. Elle présente également un projet d'implication citoyenne en partenariat avec l'UQAM impliquant la direction de l'école, plusieurs intervenants du quartier et les résidents du HLM.

13. Varia

13.1. Pour une amélioration des conditions d'enseignement

Deux membres parents notent leur apparence de conflit d'intérêt. Isabelle Fumas et Marilaine Bolduc-Jacob s'abstiendront volontairement d'intervenir et de voter lors de ce point.



École secondaire Louis-Riel

5850, avenue de Carignan
Montréal (Québec) H1M 2V4
Tél.: 514 598-4134
Courriel : lri@csdm.qc.ca
louis-riel.cssdm.gouv.qc.ca

Les enseignant(e)s transmettent un message en lien avec leur revendications syndicales. Ils recommandent que le CÉ appuie la lutte des enseignants, qu'il reconnaisse les besoins urgents de l'école publique montréalaise et qu'il appuie la lutte que mènent les enseignantes et enseignants.

La résolution d'appuyer les enseignant(e)s quant à ces revendications est proposée par Marie-France De Montigny et appuyée par Nadia Outament Jeniani.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

14. Huis clos : critères de sélection de la direction

Les membres de la direction quittent la salle. Etienne Bergeron est nommé secrétaire.

Marilaine Bolduc-Jacob explique le fonctionnement de ce point ayant pour but de déterminer les critères de sélection d'une direction d'établissement. Elle présente le formulaire des critères de sélection d'une direction d'établissement. Les sections 1 et 3 sont présentées aux membres, avec pour références le projet éducatif et la plus récente consultation effectuée à ce sujet, ainsi que les compétences dégagées lors de l'adoption de la précédente version de ce document, le 6 juin 2023. Pour la section 2 contenant les 9 compétences transversales spécifiques, les 15 membres présents ayant droit de vote sont appelés à voter pour la cote à attribuer à chacune d'elles.

Par résolution, les réponses au formulaire de critères de sélection d'une direction d'établissement sont proposées par Marilaine Bolduc-Jacob et appuyées par Assia Meloua-Benzaba.

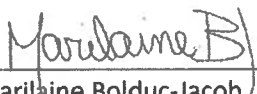
Les réponses au formulaire sont adoptées à l'unanimité.

Marilaine Bolduc-Jacob s'engage à transmettre le formulaire avant la date limite du 30 novembre 2023. Une copie sera déposée à la séance suivante du CÉ.

15. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée à 21 h 26 est proposée par Nadia Outamant Jeniani et appuyée par Samir Nedjma.

Thierry Giroux, secrétaire (points à 1 à 13)
Etienne Bergeron, secrétaire (points 14 et 15)



Marilaine Bolduc-Jacob
Présidente du CÉ

Nadine Leduc
Directrice de l'école Louis-Riel